

CONSEIL MUNICIPAL de LIORAC-sur-LOUYRE

Du 12 juillet 2022

(En application de l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales qui dispose que le compte rendu de la séance doit être affiché dans la huitaine).

Convocation du 08 juillet 2022

Présents : 9
Absents : 1
Absent excusé : 1
Nombre de votants : 10

Etaient présents et présentes : Monsieur MONTEIL Jean-Claude, Madame OLLIVIER-OZBIR Muriel, Messieurs THIBAUT Eric, FAVRE Jean-Claude, MAURY Vincent, THIERRY-WILKINSON Guillaume, VOGLEY David, Mesdames PEYRET-LACOMBE Aude, RIBEYRENS Annie.

Etait absent : Monsieur DAMBIER Guillaume.

Etait absent excusé : Monsieur Boyer Sylvain (pouvoir à Mme Ollivier-Ozbir)

Secrétaire de séance : Mme Ribeyrens Annie

Début de la séance : 20 h 20

Lecture du compte rendu du 27 avril 2022

A l'unanimité, le Conseil a approuvé le compte rendu.

Objets 2022 – Validation des devis et subventions

➤ Aménagement parking.

| | | |
|---|----------------|---------------|
| Devis entreprise Seignette : | 10 137,70 € HT | |
| Subvention de 30 % Etat (DETR) | | 3 041,31 € HT |
| Subvention de 25 % CD24 (Conseil Départemental) | | 2 534,42 € HT |
| | | ----- |
| | | 5 575,73 € HT |
| A notre charge | | 4 561,97 € HT |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce et a retenu le devis Seignette par :

Contre : 0
Pour : 9
Abstention : 1

➤ Aire de jeux.

| | | |
|--------------------------------|----------------|----------------|
| Coût total des travaux : | 84 433,64 € HT | |
| Subvention de 30 % Etat (DETR) | | 25 330,09 € HT |
| Subvention de 25 % CD24 | | 21 108,41 € HT |
| | | ----- |
| | | 46 438,50 € HT |
| A notre charge | 37 995,14 € HT | |

Une subvention après de Terre de jeux 2024 va être demandée avant de valider le projet.

➤ Extension Multiple Rural – création terrasse.

| | | |
|-------------------------|----------------|---------------|
| Devis MBM : | 12 146,77 € HT | |
| Subvention de 30 % DETR | | 3 644,03 € HT |
| | | |
| A notre charge | 8 502,74 € HT | |

Aucune décision n'a été prise, projet reporté.

➤ Clocher église

| | | |
|-------------------------|----------------|----------------|
| Coût des travaux | 19 166,50 € HT | |
| Subvention de la DRAC | | 9 600,00 € HT |
| Subvention de 25 % CD24 | | 4 791,63 € HT |
| | | ----- |
| | | 14 391,63 € HT |
| A notre charge | 4 774,87 € HT | |

SDE 24 – Modification des statuts

Les modifications portent notamment sur :

- la transformation en syndicat mixte fermé qui préserve la gouvernance rurale,
- le renforcement des compétences en matière de transition énergétique,
- la possibilité d'intervenir en tant que maître d'ouvrage délégué, pour la rénovation énergétique des bâtiments publics,
- l'ajustement du nombre de délégués du collège de Périgueux conformément à l'article L.5112-7 du CGCT.
-

Le Conseil, après en avoir délibéré, se prononce et accepte la modification des statuts par :

Contre : 0
Pour : 9
Abstention : 1

SMD3 – Modalités tarifications

Pour information, Le SMD3 institue à compter du 1^{er} janvier 2023, la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères telle que prévue à l'article L2333-76 du Code Général des Collectivités Territoriales dans une forme incitative, sur l'ensemble du périmètre sur lequel il est compétent pour assurer la collecte des déchets ménagers et assimilés et dit que les modalités de tarifications seront votées, chaque année, par le Conseil Syndical.

CAF – tarification sociale des cantines

Un dispositif a été mis en place par le gouvernement. La tarification sociale consiste à proposer des tarifs différents aux familles, en fonction de la composition du foyer, de leurs revenus et du quotient familial. Les tarifs s'appliquent à l'ensemble des élèves des écoles maternelles et élémentaires de la commune qu'ils y résident ou non.

Cette aide s'élève à 3 € par repas servi au tarif maxima de 1 € pour un contrat de 3 ans.

Le Conseil Municipal à la majorité a approuvé cette initiative.

Publicité des actes administratifs

A partir du 1^{er} juillet 2022, sur décision du Conseil Municipal, les actes pourront :

- . soit, être affichés,
- . soit, publiés sur papier,
- . soit, publiés sous forme électronique.

A l'unanimité, le Conseil a décidé que les actes seraient publiés à la fois sous forme papier et électronique.

Personnel communal

➤ Horaires Agence Postale

Un comptage a été fait sur 8 mois avec 248 passages pour 130 jours d'ouverture de l'Agence. (octobre 2021 à mai 2022). Nous avons relevé une moyenne de 2 passages par jour et 31 par mois.

➤ Contrat à durée déterminée Marie-Christine Brugeaud

Le contrat de Marie-Christine Brugeaud se termine le 16 juillet 2022. Le Maire propose de reconduire le contrat à l'identique pour 12 heures.

Le Conseil Municipal a décidé la reconduction du contrat de travail de Mme Brugeaud par :

Contre : 0

Pour : 8

Abstentions : 2

- Contrat aidé Jean-Luc Martel. (fin contrat 31/08/2022)

Nous n'avons pas pu délibérer, ce thème sera donc remis à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal, dans l'attente d'informations complémentaires des aides de l'Etat.

➤ **Recrutement d'un agent secrétariat de Mairie**

Une candidature spontanée, nous est parvenue d'une secrétaire de Mairie qui a 21 ans d'expérience et maîtrise les logiciels de Mairie « Odyssée Informatique ». Elle cherche à compléter son temps de travail. Il a été décidé de convoquer cette personne pour un entretien.

A l'unanimité, le Conseil Municipal est d'accord sur le principe à condition que l'entretien soit positif.

Contrat SMACL assurances

➤ **Révision des conditions d'assurance du contrat « 4035-002 : Dommages aux biens.**

Par courrier du 27 juin, notre Assurance nous informe qu'il ne sera plus possible de maintenir les conditions actuelles de notre contrat et procédera à une modification .

En effet, d'après notre Assurance, il s'avère que depuis le 01/07/2017 les paiements engagés pour indemniser l'ensemble des dommages s'établissent à **8 274,40 €** alors que les cotisations versées par notre commune sont de : **6 603,78 €**. Le rapport sinistres/cotisations s'établit ainsi à 125 %.

Ces résultats les obligent à procéder à une modification de notre contrat à sa prochaine échéance à compter du 1^{er} janvier 2023, soit, une majoration de 30 % de la cotisation. **SMACL attend notre décision jusqu'au 05/09/22.**

Extension carrière Lamonzie Montastruc

Pour information : une enquête publique pour le renouvellement et l'extension de la carrière de Lamonzie Montastruc s'est déroulée du 09 juin au 08 juillet 2022. Un certificat de publication et d'affichage a été signé par notre Maire et transmis à la Préfecture de Périgueux.

Compte rendu réunion PDIPR – chemins de randonnées

Une réunion le 30/06/22 a eu lieu dans les locaux de la CCBDP à Lalinde pour la restitution de faisabilité du PDIPR secteur Entre Dordogne et Louyre.

Devis reliure registres état civil – délibérations/arrêtés

2 devis nous sont parvenus de la Périgourdine de Papeterie à Périgueux :

| | | |
|---|-------------|--------------|
| . devis n° 14657 pour les années de 2005 à 2014 | 420,00 € HT | 504,00 € TTC |
| . devis n° 14689 pour les années de 2011 à 2021 | 375,00 € HT | 420,00 € TTC |
| | ----- | |
| Total | 795,00 € HT | 924,00€ TTC |

A l'unanimité, le Conseil approuve cette démarche.

Projet énergétique bâtiment ancien presbytère et annexe

Un employé de la CCBDP est venu faire des relevés et a proposé des alternatives pour économiser de l'énergie et changer le système de chauffage au gaz.

Travaux salle de la galerie

Pour la remise en état de ce logement en vue d'une location, nous avons reçu un devis de l'entreprise Lachaize Jean-Philippe pour un montant de : 8 834,00 € HT et 9 717,40 € TTC.

Compte tenu de la dangerosité des escaliers, il a été proposé le logement du presbytère

Le Conseil Municipal, dans son ensemble, n'a pas retenu ce devis. Certains conseillers ne connaissant pas ce local ont demandé de le visiter.

Arrêté de commissionnement en matière d'urbanisme

Il nous a été demandé d'établir un arrêté afin de commissionner Monsieur Franck CARREE référent « habitat » en qualité de contrôleur terrain pour constater sur le territoire communal les infractions visées dans les différents textes législatifs et réglementaires.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette décision.

Questions diverses

➤ Sécurisation du bourg.

Le département qui est responsable au côté de la commune travaille à un aménagement de la rue principale pour sécuriser la traversée du bourg, en réduisant la vitesse à 30 km/h sur une portion, en aménageant 4 passages piétons. Le projet est attendu pour la rentrée.

Adressage - fibre

Dans le cadre du déploiement de la fibre sur la commune, le prestataire CIRCET est prêt à plus de 90 % mais ne pourra délivrer le projet tant que 100 % des lignes ne seront pas élaguées. 2 points restent à être nettoyés. Un rendez-vous sera pris avec les propriétaires concernés.

D'autre part, les fichiers d'adressage de la commune sont terminés. Ils devraient être validés à la fin du mois de juillet dans la base gouvernementale.

La fibre ne pourra être disponible qu'après validation des adresses et de l'élagage, ce qui est prévu avant fin 2022 comme planifié.

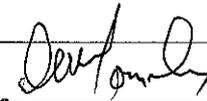
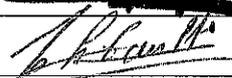
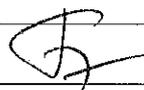
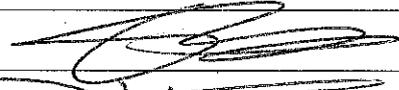
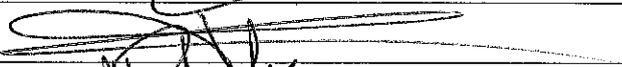
MICRO-FOLIE

Aujourd'hui, il y a une réunion de présentation de la nouvelle agente d'animation pour la mise en place de Micro-Folie. C'est un musée numérique portatif de la Villette en collaboration avec 12 musées nationaux (Le Louvre, Versailles, Opéra de Paris, Pompidou, La Philharmonique de Paris, Avignon, Institut du monde arabe, Picasso Paris, Orsay, Quai Branly, Grand Palais). La CCBDP a décidé d'investir sur du matériel (pour environ 50.000 €) pour proposer des activités culturelles sur les 47 communes volontaires pour recevoir des événements. Il pourra s'agir de visite libre, de conférence d'évènements en direct tels opéra ou pièces de théâtre joués à Paris, ou sur des thèmes comme la Joconde, ou un peintre, etc... Il y a 2500 œuvres à l'heure actuelle, disponibles, qui sont complétées au fur et à mesure du temps. C'est une activité à durée indéterminée. La commune devra réserver 1 ou 2 semaines et choisir un thème. Cela pourra se faire en collaboration avec les communes voisines pour ne pas présenter les mêmes programmes.

Comité des fêtes - Assemblée Générale fête votive

Le Comité des fêtes a remis dans certaines boîtes aux lettres une invitation pour une deuxième réunion afin de préparer la fête votive des 24 et 25 septembre 2022. Cette réunion a eu lieu dans la salle polyvalente qui n'avait pas été retenue. M. le Maire n'ayant pas été avisé qu'une réunion avait lieu, il n'a donc pas pu s'y rendre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 55

| PATRONYMES | SIGNATURES |
|-----------------------------|---|
| MONTEIL Jean-Claude |  |
| OLLIVIER-OZBIR Muriel |  |
| THIBAUULT Eric |  |
| MAURY Vincent | |
| FAVRE Jean-Claude |  |
| THIERRY-WILKINSON Guillaume | |
| VOGLEY David |  |
| PEYRET-LACOMBE Aude |  |
| RIBEYRENS Annie |  |
| <u>Excusé</u> | |
| BOYER Sylvain |  |
| <u>Absent</u> | |
| DAMBIER Guillaume | |